



PAIR-AIDANT.E

Fiche de poste jointe

Le Centre hospitalier de Jury recrute un.e professionnel.le pair-aidant.e dont l'activité principale sera de mobiliser son expérience du vécu avec des troubles psychiques en faveur du rétablissement des personnes malades psychiques.

La personne recrutée bénéficiera d'une formation lui permettant de se professionnaliser dans le pratique de la pair-aidance.

Comment puis-je devenir pair-aidant.e ?

La personne recrutée commencera sa carrière par une formation universitaire en pair-aidance entièrement prise en charge par le Centre hospitalier.

Quel sera mon statut ?

La personne recrutée, dès sa formation terminée, intégrera en tant que professionnel.le à part entière une équipe du Centre hospitalier de Jury.

Quelle sera mon activité en tant que pair-aidant.e ?

La personne recrutée et formée interviendra auprès des parents, des proches et des équipes pour déstigmatiser la maladie psychique. Elle contribuera également à l'amélioration des pratiques et des thérapeutiques pour favoriser le rétablissement des personnes malades psychiques.



Renseignements et candidature

Centre hospitalier de Jury
BP 75088 - 57073 METZ Cédex 03
03 87 56 [39 02 ou 39 54]
directeur@ch-jury.fr



Affaire suivie par la Direction
des Ressources Humaines

FICHE DE POSTE : Pair-aidant

1. Identification et organisation du poste

Libellé du poste : PAIR AIDANT

Affectation : Direction des soins

Quotité de travail : 0,5 ETP

Horaires / amplitude horaire : 9h-12h / 13h-17h modulable

2. Cadre réglementaire de référence

-

3. Position dans la structure

Relations hiérarchiques : directeur des soins, cadre supérieur de santé

Relations fonctionnelles : directions fonctionnelles, cadre supérieur, cadres, équipes pluridisciplinaires, partenaires, association d'usagers, le Conseil local en santé mentale.

Relations partenariales : ensemble des associations d'usagers, les GEM, etc...

4. Prérequis

Qualifications requises (diplôme) ou souhaitées (expérience, formation) : souhaité ou engagement à réaliser la formation :

- Licence « médiateur de santé pair » proposée par le CCOMS en partenariat avec l'université Paris 13
- Ou DU « Pair-aidance en santé mentale » porté par le centre ressource de réhabilitation psychosociale et l'université Lyon I.
- Ou formation « personne ressource en santé mentale », en partenariat avec le centre ressource de réhabilitation et l'AFRC,

Connaissances : connaissance des maladies psychiques et de l'organisation des hôpitaux psychiatriques

Compétences : pédagogie envers des personnes malades psychiques et envers les équipes de soin/partenaires

Qualités requises : appétence pour la relation d'aide

5. Missions principales liées au poste

Missions générales

Le pair aidant est une personne révélant qu'elle a vécu un trouble psychique ou en voie de stabilisation. Elle est salariée du CH de Jury et dispose d'une formation adaptée pour venir en aide aux patients et en appui des équipes. Le partage de son vécu et de son histoire de rétablissement a pour but de redonner de l'espoir, de servir de modèle d'identification, d'offrir de l'inspiration, du soutien et de l'information auprès de personnes qui vivent des situations similaires à celles qu'elle a vécues. Elle intervient aux côtés des équipes de soins pour apporter un regard nouveau sur la maladie psychique dans les facultés de rétablissement à mobiliser pour aider les patients.



CENTRE HOSPITALIER DE JURY

Affaire suivie par la Direction
des Ressources Humaines

FICHE DE POSTE : Pair-aidant

Direction Qualité
Gestion des risques

La responsabilité première du pair aidant est d'offrir des services d'intervention conçus pour aider les personnes utilisatrices de soins psychiques à reprendre le contrôle sur leur propre vie, ainsi que dans leur processus de rétablissement.

6. Activités principales

1. Actions en faveur du rétablissement des personnes malades psychiques

- Susciter l'espoir que le rétablissement est possible aux personnes vivant un trouble mental, à leurs proches ainsi qu'aux intervenants (aider ses pairs à se situer dans le processus de rétablissement; identifier avec eux les obstacles personnels pouvant être rencontrés ; accompagner ses pairs dans la définition et la réalisation de leurs objectifs pour leur rétablissement; utiliser et promouvoir les outils d'intervention des pairs aidants pour franchir les étapes/obstacles du rétablissement ; encourager les progrès des pairs pour atteindre leurs objectifs de rétablissement).
- Enseigner et démontrer la valeur du savoir expérientiel de chaque malade ;
- Transmettre des méthodes efficaces d'adaptation et d'autodétermination ;
- Lutter contre les préjugés et la discrimination en sensibilisant le personnel et les proches à leurs préjugés et à leur façon souvent involontaire de stigmatiser la personne et en aidant ses pairs à combattre la stigmatisation et l'auto-stigmatisation ;
- Amener un regard différent auprès de l'équipe, ce qui facilite la compréhension des problèmes vécus par la personne et des stratégies à employer pour la soutenir ;
- Aider ses pairs dans l'accroissement de leur pouvoir d'agir sur leur vie et l'acquisition des habiletés nécessaires pour défendre leurs droits ;

2. Développement de pratiques axées sur le rétablissement et participer à une communauté de pratique

- Informer ses pairs et témoigner des soutiens possibles (par exemple, groupes de paroles, groupes d'entraide mutuelle, ...) et de l'utilisation de ceux-ci dans le processus de rétablissement ;
- Coordonner au niveau de l'établissement la possibilité de présence et d'intervention d'associations diverses en lien avec les maladies psychiques au niveau d'un espace dédié et en faire la promotion auprès des pairs et des équipes.
- Assister aux rencontres des équipes médico-soignantes et promouvoir l'utilisation d'approches favorisant le rétablissement et le pouvoir d'agir des personnes malades
- Veille documentaire, formation continue sur le rétablissement, participation à des réunions de supervision

7. Particularités du poste

Poste innovant au sein du CH de Jury avec le souhait de former un binôme de pair aidants en activité au sein du CH de Jury. Le bureau de pair-aidance pourrait être situé idéalement dans la maison des usagers.



CENTRE HOSPITALIER DE JURY

Affaire suivie par la Direction
des Ressources Humaines

FICHE DE POSTE : Pair-aidant

Direction Qualité
Gestion des risques

VALIDATION DE LA FICHE DE POSTE		
Rédacteur de la fiche de poste (Supérieur hiérarchique N+1, N+2) Date - identité	Validation Directeur fonctionnel Date - identité	Validation DRH Date - identité
15/11/2021		